

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 8 FEVRIER 2010**

1. Indemnités Conseil et Budget de la perceptrice, Mme LATOUR :
Accord du Conseil à hauteur de 100% soit 227,79 €

2. Vote des Restes à Réaliser (3 budgets) :

Validation par le Conseil des programmes pour 2010 :

- Bibliothèque/poste
- Aménagement du bourg (cœur du village)

3. Dossiers DGE 2010 :

- Maintien de la demande 2009 (travaux d'économies d'énergie, école primaire),
- Nouvelle demande pour sécurisation du clocher et mise aux normes de l'électricité et du chauffage à l'église).

4. Site Internet :

Accord du conseil pour l'achat du fichier source du site internet pour 672 € ttc, et pour un hébergement web annuel à 346,00 € ttc.

5. Projet de Lotissements - Secteur mairie et l'Orée du bois :

Autorisation du Conseil de poursuivre l'étude engagée, à savoir :

- Construction de six logements sur le terrain de tennis sous réserve de mise en place d'un city sports dans l'herbage sous l'église qui devra être conçu sans financement communal et projet d'agrandissement du foyer Kohli, pour concevoir la cantine scolaire.
- Projet de lotir, terrain de l'orée du bois.

6. Majoration TLE :

Le Conseil donne son accord pour la remise gracieuse de la majoration TLE réclamée pour paiement tardif à M & Mme Friboulet demeurant au Val à la souris.

7. Location de logements :

Attribution à M&Mme Sow/Lejeune (2 enfants) du logement plus grand libéré par M&Mme Chalot et attribution à M&Mme Cadinot Yan du logement libéré par M&Mme Sow/Lejeune.

8. Personnel communal (Contrat Mme BIENVENU Nathalie) :

Prolongation de 6 mois du contrat aidé de Mme Nathalie Bienvenu.
Accord du Conseil

9. Désignation Entreprise - Tranchée alimentation réseaux maison gare :

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, désignation par le Conseil de l'entreprise Gagneraud pour la mise en souterrain des réseaux alimentant la maison de la gare, pour un montant de 2.376,33 € ttc.

10. Bibliothèque, Poste, Honoraires Architecte :

Le Conseil, après en avoir délibéré, confirme les honoraires de Monsieur Chéron architecte à 12.000 € HT Pour l'élaboration du plan, et le suivi des travaux de la bibliothèque/poste.

Il lui demande de présenter une esquisse du projet le plus vite possible, en tenant compte des remarques faites lors de la réunion de la commission.

11. Sécurisation du Village :

Le Conseil prend acte du remplacement par le Conseil Général, des feux tricolores au carrefour des RD 68/150 et valide la mise en place de trois ralentisseurs entre les feux et la sortie du village vers Fécamp.

12. Dossier Abribus :

Le fournisseur de l'abribus prévu rue du moulin de Sainte Hélène ne voulant plus assurer la prestation pour laquelle il s'était engagé, le Conseil autorise le Maire à ester ce fournisseur en justice pour non respect de ses obligations.

13. Questions Diverses :

- **Remplacement de la chaudière « fioul » par une chaudière « gaz » à l'école primaire :**
Le Conseil charge le Maire de solliciter auprès de 5 entreprises (Coussin, Delalandre, Delamotte, Thomas et ELCD) un devis de fourniture et d'installation.
- **Panneaux de signalisation du village :**
La subvention étant accordée par le Conseil Général, les panneaux d'entrée et de sortie de Colleville vont être commandés.
- **Aménagement intérieur de la salle :**
Accord du Conseil pour l'achat de tables en priorité.
- **Avenant à l'assurance « Groupama » :**
Le Conseil valide un avenant au contrat pour assurer tous les collaborateurs et bénévoles en mission, + 300,30 €.
- **Aménagement, berges de la rivière :**
Sur demande du syndicat des rivières, le Conseil accepte la participation communale, en priorité comme suit :

-Face aux étangs de pêche « Paimparay »	soit	232,38€
-Face la salle de la gare	soit	866,00€
-Derrière la sucrerie	soit	1144,20€
- **Alarme à l'école primaire :**
Choix du Conseil pour pose d'une alarme seule plus fixation au sol d'un coffre pour enfermer le matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50